

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 833

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances, Mme Magnier et M. Potterie

ARTICLE 13 BIS H

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime un article introduit par le Sénat permettant une modulation du montant de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) en fonction de la localisation de l'établissement à l'intérieur ou à l'extérieur d'un centre-ville.